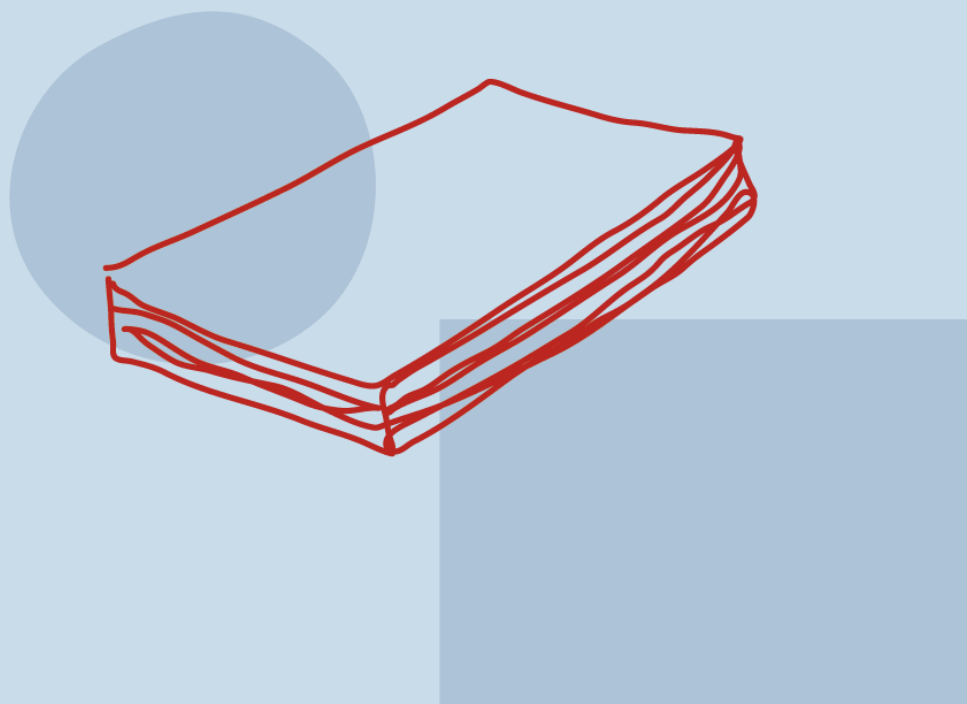


Activités 2024

Rapport annuel de l'institut de formation ARC



formation-ARC.Suisse

Contenu

Le comité directeur	1
Nouvelle coprésidence	1
D'autres nominations ont été effectuées : Roland Carrupt, poste de caissier Francesca Fumasoli	1
Rétrospective de l'année ARC 2024	2
Label de qualité eduQua	2
Année de cours 2024	2
Comparaison annuelle des chiffres clés	3
Rétrospective annuelle de Travail.Suisse Formation TSF	4

Le comité directeur

Nouvelle coprésidence

Depuis l'été 2022, l'ARC était présidée par intérim par **Giuliana Ambrosio**, responsable du marketing chez transfair. Lors de l'assemblée générale 2024, **Véronique Rebetez** et **Nora Picchi** ont été nouvellement élues coprésidentes, Syna reprenant ainsi la présidence conformément à la tradition de l'association ARC. Les statuts ont été légèrement adaptés à cet effet, de sorte que la possibilité d'une coprésidence soit correctement mentionnée. ARC a remercié Giuliana Ambrosio pour son grand engagement, qui a repris son siège régulier au sein du comité.



Nouvelle coprésidence de l'ARC :

Nora Picchi (à g.), membre de la direction de Syna (domaines politique syndicale, droit et exécution) et **Véronique Rebetez**, membre de la direction de Syna (domaines politique sociale et services spécialisés)

D'autres nominations ont été effectuées : Roland Carrupt et Francesca Fumasoli, poste de trésorier

Par ailleurs, deux nouveaux membres ont été élus au comité lors de cette même assemblée générale. **Roland Carrupt**, vice-président du SCIV, qui représente désormais le Syndicat chrétien du Valais **SCIV** au sein du comité de l'ARC, en remplacement de Marcel Bayard, et **Francesca Fumasoli**, qui a repris le poste de **caissière** en novembre.



Roland Carrupt (à g.), vice-président SCIV et **Francesca Fumasoli**, coordination des cours ARC Suisse alémanique, sont membres du comité ARC depuis juillet 2024.

formation-ARC.Suisse

Rétrospective de l'année ARC 2024

Label de qualité eduQua

En mars 2024, l'institut de formation ARC, membre de l'association Travail.Suisse Formation, a été certifié pour la première fois avec le label de qualité eduQua. Ce label permet de développer de nouvelles offres et renforce la collaboration avec les instituts de formation sous l'égide de Travail.Suisse Formation. L'obtention, ainsi que le maintien du label ont différentes implications sur le travail de l'ARC, permettant une assurance qualité durable de l'institut et de son offre de formation. Ainsi, un système de gestion de la qualité a été mis en place, une charte commune (charte des principes), un manuel pour les formateur·trice·s, une gestion des risques et des opportunités, des bases pour la garantie des offres didactiques et bien d'autres choses encore. Pour les formateur·trice·s qui ne disposent pas d'un certificat FSEA, ARC a donc proposé un cours d'introduction à la didactique pour adultes en mai, au cours duquel les bases essentielles ont pu être exercées à l'aide d'exemples pratiques.

Année de cours 2024



L'offre de formation s'est diversifiée et quelques nouveaux formateur·trice·s et leurs offres ont été intégrés à la palette de formation continue de l'ARC. Cela a été possible grâce à l'introduction du comité d'échange de 2022. Celui-ci permet une collaboration plus systématique avec les associations et contribue à garantir que les besoins actuels des associations ARC Syna, transfair, SCIV et swissPersona et de leurs membres soient pris en compte dès le début.

Photo de groupe lors du séminaire "Atteignez votre public", avril 2024

L'offre de formation de l'ARC a pu être diversifiée avec succès et adaptée de manière encore plus conséquente aux besoins des associations membres. L'offre de cours pour les collaborateur·trice·s syndicaux a notamment été développée de manière ciblée et directement intégrée au programme de formation continue.



Séminaire
"Se comprendre pour mieux s'entendre
avec la PNL", octobre 2024

formation-ARC.Suisse

Comparaison annuelle des chiffres clés

En Suisse alémanique, 40 cours ont eu lieu sur 67 jours de cours (2023 : 45 cours sur 102 jours de cours) avec un total de 486 participants (2023 : 501), en Suisse romande, 23 cours sur 29 jours de cours (2023 : 16 cours sur 32 jours de cours) avec 185 participants (2023 : 136).

Le taux d'annulation a heureusement pu être réduit de manière significative par rapport à l'année précédente, en Suisse alémanique, il était de 23% (2023 : 39%), en Suisse romande, il était de 28% (2023 : 57%). En Suisse alémanique, 52 cours avaient été initialement prévus (2023 : 64) et en Suisse romande, 32 (2023 : 37).

La décision stratégique de raccourcir le programme tout en continuant à proposer l'éventail de thèmes habituel a donc porté ses fruits.

Dans l'ensemble, les participant-e-s ont été très satisfait-e-s des cours organisés, le taux moyen de satisfaction globale des feedbacks des participant-e-s étant de 4,45 points sur 5 (4,43 en 2023).

	2022	2023	2024	2025
Nombre de cours organisés Suisse alémanique (nombre de cours prévus)	55	45	40	
Taux d'annulation	(66) 17%	(64) 39%	(52) 23%	
Nombre de cours organisés en Suisse romande (nombre de cours prévus)	13	16	23	
Taux d'annulation	(35) 62%	(37) 57%	(32) 28%	
Nombre de participants aux cours	618	539	671	
Moyenne Satisfaction des participants aux cours	4.43/5	4.42/5	4.45/5	
Prix moyen par jour de cours (non-membres)	C/A*	CHF 548	CHF 547	CHF 516

*Calcul différent, pas de comparaison possible

Un cours formidable qui aurait pu durer encore plus longtemps. Nous avons pu acquérir de nombreuses informations précieuses pour la communication avec des clients potentiels.

Réaction au séminaire ARC, novembre 2024, anonyme

Comptes annuels 2024

Pour la deuxième année consécutive, le compte d'exploitation 2024 a pu être clôturé avec un excédent de recettes de CHF 32'996.38 (2023 : excédent de recettes de CHF 36'170.84). Les recettes supplémentaires par le biais des cours ont notamment joué un rôle positif, puisqu'elles se sont élevées à CHF 176'036.15 (recettes des cours CHF 500'147 - dépenses CHF 324'110.85), alors qu'elles étaient de CHF 148'428.49 l'année précédente (recettes des cours CHF 479'991.50 - dépenses CHF 331'563.01). La stratégie de l'ARC consistant à remplir moins de cours avec plus de participants y a largement contribué.

La certification eduQua, obtenue avec succès sous l'égide de TSF en mars 2024 (voir ci-dessus), s'est accompagnée de diverses tâches de coordination et de gestion de la qualité. La collaboration entre les membres de TSF a ainsi pu être encore renforcée.



Depuis l'assemblée générale du 27 juin 2024, **Marina Bernardo**, membre de la TSF et de l'institut de formation CFP-OCST, siège au comité directeur.

Travail.Suisse Formation TSF s'est occupé en 2024 de la poursuite de la mise en œuvre des trois projets nationaux basés sur la loi sur la formation continue, dont les conclusions ont été reportées à mi-2025. En outre, TSF a effectué des travaux importants dans le cadre du projet de coopération Erasmus+ "Be Inclusive !

Marina Bernardo, membre du conseil d'administration de la TSF

Les activités suivantes, issues de ces projets, méritent d'être soulignées ici:

Dans le projet "**Conventions collectives de travail et leurs réglementations concernant la formation continue**", l'étude a progressé et une publication est prévue pour le deuxième trimestre 2025. En 2024, quelques échanges ont été mis en œuvre sur la base du projet de rapport, avec les organisations et les branches suivantes : VSSM, Swissmen, Echafaudages, Lidl, Coop, SEC, CFF, Swisscom, Viscom, Unia, Syna. Le projet a en outre été présenté et discuté dans le cadre d'un exposé au SGAB.

Les projets "**Personnes malentendantes et sourdes et leur accès à la formation continue**" et "**Personnes malvoyantes et aveugles et leur accès à la formation continue**" ont été un peu plus regroupés à partir de 2024, tant au niveau du travail de communication que de la sensibilisation. Pour les acteurs de la formation continue, le sujet est plus intéressant si l'on adopte une approche globale inclusive, dans laquelle les différents types de handicap et leurs conséquences dans le domaine de la formation continue peuvent être reconnus, mais ne sont pas les seuls à être au centre de la sensibilisation. Outre les publications d'articles spécialisés dans le cadre de la newsletter de TS et les diffusions correspondantes sur LinkedIn, un article spécialisé a notamment été publié dans l'Education Permanente de la FSEA :

[Formation continue inclusive: facteurs de réussite et obstacles à sa réalisation: sveb](#)

Par ailleurs, différentes manifestations ont été mises en place pour développer la qualité des acteurs de la formation continue dans le cadre d'offres plus inclusives. Il convient de souligner en particulier le colloque de Suisse centrale "Inclusion dans la formation continue", conçu en collaboration avec le canton de Lucerne et organisé le 21 juin 2024, qui a réuni de nombreux acteurs du canton et des cantons voisins. En outre, deux cours de base "Barrierefreie Bildungskommunikation" ont été organisés pour les prestataires de formation dans les cantons de Zurich et de Berne, ce dernier dans le cadre des journées d'action de la CRM.

**Aperçu de la conférence de Suisse centrale
Journée d'étude "Inclusion dans la Formation continue",
Lucerne, juin 2024**



formation-ARC.Suisse

Dans le cadre du projet "**Be Inclusive !**", TSF a rédigé, en tant que partenaire associé, un rapport sur la situation en Suisse, qui a été repris dans un rapport transnational : Les personnes handicapées sur le marché du travail : placement, inclusion et emploi durable dans les PME : [Lien vers le rapport](#)

En outre, TSF a participé à la production d'une vidéo d'apprentissage qui fait le portrait d'une personne souffrant d'un handicap visuel et de son point de vue sur les expériences dans le monde du travail. Cette vidéo et d'autres, qui seront publiées au printemps 2025, doivent servir aux PME à se pencher sur l'inclusion des personnes handicapées de manière accessible, à apprendre des avantages et des exemples de bonnes pratiques. Le projet s'achèvera à l'automne 2025.



L'année dernière, TSF a en outre accompli de nombreuses tâches dépassant le cadre du projet. Ainsi, les soumissions de projets pour la période FRI 2025-2028 ont été conçues et les accords avec le SBFI ont été conclus à la fin de l'année.

Photo de groupe des partenaires lors du coup d'envoi de "Be inclusive !", Palerme, novembre 2024

Les nouveaux projets basés sur la loi sur la formation continue à partir de 2025 sont:

- Renforcer l'accès à la formation continue des travailleurs dont la participation à la formation continue est inférieure à la moyenne par le biais des CCT
- Soutien à l'inclusion des personnes handicapées dans la formation continue, accent sur les handicaps invisibles (troubles de l'apprentissage, neurodiversité et handicaps psychiques)
- Conception universelle pour l'apprentissage des adultes (UDAL) / "Formation continue inclusive".
- En outre, TSF continuera à travailler en réseau et à apporter son expertise technique sur des sujets transversaux tels que la numérisation et l'inclusion numérique et la durabilité.

D'autres idées de conception de projet ont également été développées et coordonnées en 2024, notamment une prestation dans le cadre d'un accord de collaboration avec l'OFAS, qui porte sur les risques psychosociaux au travail. La conclusion du contrat est prévue pour le premier semestre 2025.

Enfin, la certification eduQua, obtenue avec succès sous l'égide de TSF en mars 2024 (voir ci-dessus), comportait de nombreuses tâches de coordination et de gestion de la qualité. La collaboration entre les membres de TSF a ainsi pu être encore renforcée. Au sein du comité directeur, **Marina Bernardo**, qui représente le CFP-OCST, membre de TSF et institut de formation, est la nouvelle représentante depuis l'assemblée générale du 27 juin 2024.

22 avril 2025, Daphna Paz

6 mai 2025 : approuvé par le comité directeur

À l'attention de l'assemblée générale 2025